RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St./ 11 rue, Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1

Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Scientific, Medical and Photographic Division / Division de l'équipement scientifique, des produits photographiques et pharmaceutiques

11 Laurier St./ 11 rue, Laurier 6B1, Place du Portage Gatineau, Québec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Title - Sujet				
Émetteur, liquide				
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date		
W8486-135627/A	lion	2012-09	9-06	
Client Reference No N° de re	éférence du client	1		
W8486-135627				
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$PV-929-61154	éférence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° \	/ME	
pv929.W8486-135627				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin Fuseau horaire				
at - à 02:00 PM on - le 2012-10-17	Eastern Daylight Saving Time EDT			
F.O.B F.A.B.			•	
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer Id - Id de l'acheteur				
Martin, Doug		py	7929	
Telephone No N° de télépho	one	FAX No	N° de FAX	
(819) 956-4037 ()		(819) 95	56-3814	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				
Spe	cified Herein			
	dans les présentes			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée		
See Herein			
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/c	le l'entrepreneur		
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
Signature	Date		



Public Works Canada	Public Works and Government Services Ganada gouvernementaux Canada	Documo	Document No.W8486-135627/A See Part 2 for Clauses and Conditions
		-	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions
Destination Code -	Destination Address -	Invoice Code - Code	Invoice Address - Adresse de factuation
W248A	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W2481	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	BLDG 236 EAST END		7 CF SUPPLY DEPOT
	195 AVE&82ND ST		STN FORCES P.O.BOX 10500
	EDMONTON		EDMONTON
	Alberta		Alberta
	T5J4J5		T5J4J5
	Canada		Canada
WB941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W1941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	CFSD MONTREAL		CFSD MONTREAL
	6363 RUE NOTRE DAME ST E.		BOX 4000 STN K
	MONTREAL		MONTREAL
	Quebec		Quebec
	H1N2E9		H1N3R9
	Canada		Canada

*	Public Works and Government Services Trava gouv	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	vices ada			Document No.W8486-135627/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item		Dest. Code	Inv. Code	Qty	U. of I.	Unit Price/ FOE	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
3	NSN - NNO: 6680-21-907-0986	W248A	W2481	120	Each	↔	XXXXXXXXXX	See Herein	
	Émetteur, liquide	WB941	W1941	0	Each		XXXXXXXXXX	See Herein	
	N6680-219 070 986 100 561 077	Total		120	Each		XXXXXXXXX		
	Fournisseur: Bombardier Inc OCHW9						-		
	Référence: 407 010 101 022								
	•								
	Livraison: 7 CFSD-Receipts						-		
	Section								
	CFB Edmonton								
	195 Avenue and 82 Street Bldg 236								
	Edmonton Alberta			•	•				
	T5J 4J5								
	Canada								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: OCHW9								
	Part No N° de la partie:			•					
	407 010 101 022								

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Document No.W8486-135627/A

Public Works and Government Services Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

								VOIL FAILE & DOUL CIAUSES EL COMMINONS	et collidition
		Dest.	<u>n</u>			Unit Pric€	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	ğ	U. of I.	FO	FOB/FAM	Delivery Reg. Del. Offered	Del. Offered
Article	Bescription	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
4	NSN - NNO: 6680-21-907-0986	W248A	W2481	0	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	Émetteur, liquide	WB941	W1941	180	Each	↔	XXXXXXXXXX	See Herein	
	N6680-21-9070986 100561077	Total		180	Each	€	XXXXXXXXX		
	Fournisseur: Bombardier Inc OCHW9				•				
	Référence: 407 010 101 022								
	•								
	Livraison: 25 CFSD-Receipts								
	Section								
	CFB Montreal								
	6363 Notre Dame Est								
	Montreal Quebec								
	H1N 3V9								
	Canada								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: OCHW9			•					
	Part No N° de la partie:			•	•				
	407 010 101 022								

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

W8486-135627/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-135627

pv929W8486-135627

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Comptes rendus

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Lois applicables
- 4. Demandes de renseignements en période de soumission

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 1. Instructions pour la préparation des soumissions
- 1.1 Section I : Soumission technique
- **1.1.1** Lieu de fabrication ou d'expédition (à remplir par le soumissionnaire)
- 1.1.2 Livraison
- 1.1.3 Personnes-ressources
- 1.2 Section II : Soumission financière

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2 Facteurs pris en compte pendant l'évaluation
- 3. Méthode de sélection

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Attestation de conformité (obligatoire)

Attestations relatives au Code de conduite - Attestations préalables à l'attribution du contrat Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – plus de 25 000 \$ et moins de 200 000 \$

PARTIE 6 - CLAUSE DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 3.1 Conditions générales
- 4. Durée du contrat
- 4.1 Date de livraison
- 4.1.2 Instructions d'expédition livraison à destination
- 5. Responsables
- 5.1 Autorité contractante
- 5.2 Responsable technique
- 5.3 Représentant de l'entrepreneur

Représentant de l'entrepreneur (à remplir par le soumissionnaire)

Renseignements généraux

Suivi de la livraison

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ W8486-135627/A$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

W8486-135627

pv929W8486-135627

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

6.	Paiement
u.	raienieni

- 6.1 Base de paiement Prix ferme
- 6.2 Méthode de paiement
- 6.3 Paiement unique
- 7. Instructions relatives à la facturation Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 8.1 Attestation de conformité
- 8.2 Clauses du guide des CCUA
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

W8486-135627/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135627 pv929W8486-135627

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

Besoin

Le Ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes désire se procurer "Émetteur, liquide", conformément NSN: N6680-219 070 986 100 561 077, Fournisseur: Bombardier Inc OCHW9, Référence: 407 010 101 022.

3. Comptes rendus

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide est disponible sur le site Web de TPSGC: http://sacc.tpsgc.gc.ca/sacc/index-f.jsp.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-07-11), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels

est intégré par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

4. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

W8486-135627/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135627

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

pv929W8486-135627

Les soumissionnaires devraient indiquer aussi fidèlement que possible l'article numéroté de la demande de soumissions auquel se rapporte leur demande de renseignements. Ils doivent prendre soin d'expliquer chaque question en donnant suffisamment de détails pour permettre au Canada de fournir une réponse exacte. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

W8486-135627/A

W8486-135627

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

pv929W8486-135627

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (deux [2] copies papier, comprenant de la documentation

technique permettant de vérifier le respect des exigences et les données d'essai,

s'il y a lieu)

Section II: Soumission financière (une [1] copie papier)

Section III: Attestations [une (1) copie papier]

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement.

Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

On demande aux soumissionnaires de présenter un document de soumission incluant les prix et un deuxième document de soumission sans les prix.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :

- (a) utiliser du papier bond de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- (b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions;
- (c) inclure les attestations dans une section distincte de la soumission.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

1.1 Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Les éléments qui suivent concernent le besoin, et les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants dans leur soumission, s'il y a lieu :

1.1.1	Lieu de	fabrication o	u d'expédition	(à remplir	par	le soumissionnaire)
-------	---------	---------------	----------------	------------	-----	---------------------

Le soumissionnaire doit précise	r l'endroit de fabrication ou d'expédition des biens
Endroit:	Code postal :

W8486-135627/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-135627

pv929W8486-135627

1.1.2 Livraison (à remplir par le soumissionnaire)

Bien que la livraison soit demandée pour le 15 novembre 2012, la meilleure date de livraison qui puisse être offerte par le soumissionnaire est le ______.

Il est impératif que la livraison soit réalisée au plus tard le 31 mars 2013

1.1.3 Personnes-ressources

Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements relatifs à la partie 6, Clauses du contrat subséquent, article 5.3, Représentants de l'entrepreneur.

1.2 Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la Base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- (a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Toutes les propositions présentées doivent être complètes, en plus de renfermer tous les renseignements demandés dans la demande de soumissions, pour qu'elles puissent être évaluées en totalité. Si les exigences ne sont pas abordées dans la proposition du soumissionnaire, celle-ci sera jugée incomplète ou irrecevable, et elle sera rejetée. Il incombe au soumissionnaire de fournir tous les renseignements nécessaires afin que sa soumission puisse être évaluée de façon complète et juste.

- 2. Facteurs pris en compte pendant l'évaluation
- 1. BASE DE TARIFICATION (OBLIGATOIRE): Les prix doivent être fermes.
- 2. **PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS (OBLIGATOIRE):** Les offres doivent pouvoir être acceptées pendant une période d'au moins quatre-vingt-dix (60) jours à compter de la date de clôture de la demande de proposition.

3. CAPACITÉ DE RESPECTER LES EXIGENCES TECHNIQUES (OBLIGATOIRE) :

- a) Pour les articles définis dans les spécifications :
 - Le soumissionnaire DOIT, dans sa proposition, faire référence par renvoi aux critères techniques obligatoires contenus dans le présent document en indiquant clairement les cas où la soumission n'est PAS conforme aux spécifications. Si aucune exception n'est mentionnée par rapport aux spécifications, le Canada présumera de la conformité totale du soumissionnaire dans son évaluation de la soumission et dans l'attribution subséquente de tout contrat.
- b) Fourniture de la documentation technique à l'appui :

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--135627/A

W8486-135627

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier pv929W8486-135627

Amd. No. - N° de la modif.

pv929

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La documentation technique concernant la marchandise offerte doit accompagner la soumission à la date de clôture des soumissions. Des brochures ou des données techniques DOIVENT être fournies pour permettre de vérifier que la soumission est conforme aux spécifications techniques obligatoires.

- 4. RESPECT DES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS (OBLIGATOIRE)
- 5. À L'INTENTION DES FOURNISSEURS CANADIENS SEULEMENT : Veuillez noter que les exigences du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi peuvent s'appliquer voir le présent document. (OBLIGATOIRE s'il y a lieu)

3. Méthode de sélection

- Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas, y compris les options, sera recommandée pour l'attribution du contrat.
- 2. Le prix évalué le plus bas sera établi en fonction des critères suivants :
- a) les prix seront évalués en dollars canadiens et ils comprendront toutes les taxes d'accise et les droits d'entrée au Canada applicables; la TPS ou la TVH ne sera toutefois pas prise en compte dans ces prix. À des fins d'évaluation, les prix en devises étrangères seront convertis en dollars canadiens, à un taux de change approprié, à savoir le taux déterminé par la Banque du Canada en vigueur à la date de clôture de la demande de soumissions.
- b) les prix seront évalués rendu droits acquittés à destination, sauf indication contraire.
- 3. Les demandes de protection contre la fluctuation du taux de change et de paiements partiels ne seront pas prises en considération.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-135627/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-135627

pv929W8486-135627

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Attestations exigées avec la soumission

Pour qu'un contrat lui soit attribué, le soumissionnaire qui dépose une soumission recevable en regard des exigences techniques et financières doit respecter les conditions suivantes :

Attestations relatives au Code de conduite - Attestations préalables à l'attribution du contrat Les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire.

Nom de famille	Prénom	
Nom de famille	Prénom	

Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, l'autorité contractante informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie.

Les soumissionnaires doivent fournir la liste des administrateurs avant l'attribution du contrat. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

L'autorité contractante peut, à tout moment, demander aux soumissionnaires de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229)http://www.tpsqc-pwgsc.qc.ca/app-acq/forms/documents/229.pdf pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis.

Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – attestation Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi plus de 25 000 \$ et moins de 200 000 \$

Les organisations qui sont assujetties au Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCF) mais qui ont été déclarées par Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDCC) non admissibles à recevoir des marchés publics de biens et de services au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État (RME) pour les appels d'offres (25 000 \$ actuellement, incluant toutes les taxes applicables), soit parce que RHDCC a constaté leur

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ W8486-135627/A$

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135627

File No. - N° du dossier pv929W8486-135627

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

non-conformité ou parce qu'elles se sont retirées volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif ont été prévenues par RHDCC qu'elles ont ainsi perdu le droit de recevoir un marché public au-delà de ce seuil. Par conséquent, leur numéro d'attestation a été annulé et leur nom a été inscrit sur la liste des entrepreneurs non admissibles de RHDCC. Les soumissions de ces organisations seront jugées irrecevables.

Le soumissionnaire atteste qu'il n'a pas été déclaré « non admissible » à recevoir des marchés publics au-delà du seuil prévu par le *RME* pour les appels d'offres (25 000 \$ actuellement, incluant toutes les taxes applicables), parce que RHDCC a constaté sa non-conformité ou parce qu'il s'est retiré volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de son effectif.

Le soumissionnaire reconnaît que le Ministre se fondera sur cette attestation pour attribuer le marché. Si une vérification par le ministre révèle une fausse déclaration de la part du soumissionnaire, le Ministre aura le droit de considérer que tout contrat découlant de la présente soumission est en défaut et pourra le résilier conformément aux dispositions du contrat en la matière.

Signature du représentant autorisé :	. Date :

W8486-135627/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135627

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv929W8486-135627

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Il n'y a aucune exigence en matière de sécurité liée au présent besoin.

2. Besoin

Le Ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes désire se procurer "Émetteur, liquide", conformément NSN: N6680-219 070 986 100 561 077, Fournisseur: Bombardier Inc OCHW9, Référence: 407 010 101 022.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide est disponible sur le site Web de TPSGC: http://sacc.tpsgc.gc.ca/sacc/index-f.jsp.

3.1 Conditions générales

2010A (2012-07-16) Conditions générales – biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

Le contrat sera en vigueur jusqu'à ce que toutes les garanties ou les dispositions optionnelles de cette convention soient expirées.

4.1 Date de livraison

La livraison doit être réalisée au plus tard le (à préciser au moment de l'attribution du contrat).

4.1.2 Expédition

4.1.2. Expédition – livraison à destination

- 1. Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :
 - rendu droits acquittés (DDP) BFC Montreal et BFC Edmonton selon les Incoterms 2000.
- 2. L'entrepreneur devra assumer l'ensemble des frais de livraison et d'administration, les coûts et les risques liés au transport et au dédouanement, y compris le paiement des droits de douanes et des taxes.

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Doug Martin, spécialiste en approvisionnement (Division PV)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements Direction des produits commerciaux et de consommation 11, rue Laurier (44) 6A2, Place du Portage Phase III Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : 819-956-4037 Télécopieur : 819-956-3814 Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--135627/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-135627

pv929W8486-135627

Courriel: doug.martin@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Responsable technique (ne s'applique pas)

5.3 Représentant de l'entrepreneur

Représentant de l'entrepreneur (à remplir par le soumissionnaire)

Voici les coordonnées des représentants de l'entrepreneur pour ce qui suit :

_				_	,	,	
D	anc	AIAI	\sim	Antc.	MAN	ara	IIV
\mathbf{r}	CHS	ciui	ıeıı	ents	uei	ıeıa	uх
	•	3			37		

Nom :	Numéro de téléphone :
Numéro de télécopieur :	Adresse de courriel :
Suivi de la livraison	
Nom :	Numéro de téléphone :
Numéro de télécopieur :	Adresse de courriel :

6. Paiement

6.1 Base de paiement - prix ferme

- À la condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer un prix ferme de XX,XX \$ (à préciser lors de l'attribution du contrat), taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée en sus, s'il y a lieu.
- 2. Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ou du prix des travaux découlant de tout changement aux dessins, ou de toute modification ou interprétation des spécifications ne sera autorisée ou versée à l'entrepreneur, à moins que ces changements aux dessins, modifications ou interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Paiements unique

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque des unités auront été complétées et livrées conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- (a) une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- (b) tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- (c) les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur pv929

File No. - N° du dossier

W8486-135627/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-135627 pv929W8486-135627 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

7. Instructions relatives à la facturation

Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément à l'information exigée à l'article 10 de la clause 2010A (2011-05-16) Conditions générales - biens ou services (complexité moyenne).

L'original est envoyé au destinataire et une copie est envoyée à l'autorité contractante.

Nom: Doug Martin

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements, Secteur des achats commerciaux et de la gestion de

l'approvisionnement Téléphone: 819-956-4037 Télécopieur: 819-956-3814

Courriel: doug.martin@tpsgc-pwgsc.gc.ca

La personne-ressource pour la facturation pour ce contrat est : (à préciser au moment de l'attribution du contrat).

8. Attestations

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

8.2 Clauses du guide des CCUA

A2000C	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)	2006-06-16
A2001C	Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)	2006-06-16
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16
C0100C	Vérification discrétionnaire des comptes – biens	2007-05-25
	et(ou) services commerciaux	
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
	, -	
A9006C	Contrat de défense	2008-05-12
D3013C	Préparation pour la livraison (MDN)	2007-11-30
D5545C	ISO 9001:2000 Systèmes de management	2007-11-30
	de la qualité (MDN)	
D6010C	Palettisation (MDN)	2007-11-30
A9062C	Règlements concernant les emplacements des	2010-01-11
	Forces canadiennes	

Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486--135627/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv929

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-135627

pv929W8486-135627

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

(a)	les articles de la convention;		
(b)	la clause 2010A (2012-07-16) Conditions générales	- biens ou services	(complexité moyenne)
(c)	la soumission de l'entrepreneur en date du	, précisée le	« ou » modifiée
	le ·	· ·	